

Décision N°2021/13

Objet : Portant modification d'un marché public passé en procédure adaptée de prestations intellectuelles de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de deux bâtiments communautaires à destination touristique fluvestre pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

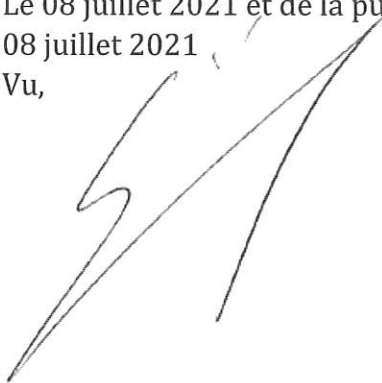
Décisions du Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, dans le cadre de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020, portant notamment sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants :

Le titulaire du marché public mentionné ci-dessus, Cible VRD, a changé de coordonnées bancaires. Il a donc été nécessaire de modifier l'acte d'engagement afférent.

La présente modification n'a aucune incidence financière.

Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 08 juillet 2021 et de la publication le
08 juillet 2021

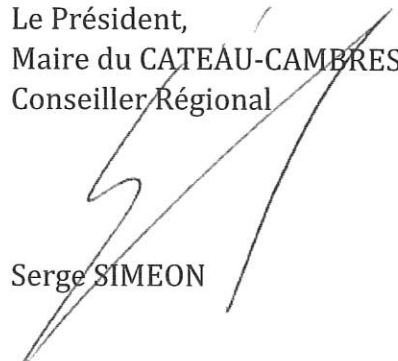
Vu,



Beauvois-en-Cis, le 08 juillet 2021

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON



Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Bévillets
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnelly
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny